

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du 4 mars 2025 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, mardi le 18 mars 2025 à 19h00.

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Francis Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

*Réouverture de la séance

14- Demande de dérogation DPDRL250004

15- Parade Grands Feux

16- Tour de Beauce

17- Adoption règlement 244-2025

18- Adoption règlement 245-2025

19- Paiement immatriculation

20- Soumission travaux puits rang 10

21- Permis de vente d'alcool Exposition agricole 7 au 10 août

22- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2024
– attestation de la véracité des frais engagés

23- Offre de service WSP – station de pompage

24- Gala méritas polyvalente Bélanger

25- Demande dans le fonds culturel

26- Embauche camp de jour

27- Mandat à la firme comptable Blanchette Vachon pour
compléter les pages S-51 et S-55 du PGAMR

28- Offre de service WSP- ruisseau Foley

29- Achat matériel premier répondant

30- Demande de soumission lignage Petit Shenley

31- Demande de soumission réparation fissures Grand Shenley
et Rg 9

32- Ordre de changement ME-12

33- Ordre de changement A-09

34- Ordre de changement A-010

- 35- Ordre de changement S-001
- 36- 1^{er} versement Desjardins
- 37- Période de Questions
- 38- Fermeture de la séance

❖ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

14- DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DPDRL250004

2025-03-75

Considérant la demande de dérogation mineure DPDRL250004 du propriétaire de l'immeuble situé sur le lot 5 060 020, pour l'agrandissement d'un bâtiment qui empiète sur la marge de recul avant;

Considérant que le règlement municipal prescrit selon l'article 6.1 :

la marge de recul avant doit être à 7.5 m de la ligne de rue;

Considérant que la marge de recul du bâtiment sera à 7,14 m avec l'agrandissement;

Considérant que les membres du Comité consultatif en urbanisme ont été consultés et après analyse, ceux-ci recommandent au conseil municipal d'accepter la demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil, après avoir pris en compte l'analyse du CCU, accepte la demande de dérogation mineure DPDRL250004 pour l'agrandissement du bâtiment sur le lot 5 060 020.

15- PARADE GRANDS FEUX

2025-03-76

Considérant que le comité de Spectacle Grands Feux Saint-Honoré désire faire une parade et qu'ils ont déposé au conseil un plan du parcours de leur défilé traditionnel du 23 août 2025 ;

Considérant que le défilé doit emprunter le rang 9, la 269, la rue Mercier, Poulin, Bellegarde et le boulevard Ennis;

Considérant que la Municipalité ne s'oppose pas à la tenue de la parade du Spectacle Grands Feux Saint-Honoré, mais que leur activité soit balisée et supervisée par le service incendie;

En conséquence il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise les Grands Feux à faire le défilé du Spectacle Grands Feux Saint-Honoré le samedi 23 août 2025;

Que des démarches soient entreprises avec le service de sécurité des incendies pour escorter le défilé.

16- TOUR DE BEAUCE

2025-03-77

Considérant que l'événement Tour de Beauce aura lieu cette année et qu'il désire passer dans notre Municipalité les 11 juin 2025 ;

Considérant que les organisateurs projettent de circuler sur des rues de la Municipalité et qu'ils désirent avoir une autorisation de passage de la part du conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le passage du Tour de Beauce sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley lors de leur événement le 11 juin 2025.

17- ADOPTION RÈGLEMENT 244-2025

2025-03-78

Considérant la modification le Règlement de zonage no 55-2006 de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que toutes les étapes du processus ont été respectées par la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement 244-2025 modifiant le règlement de zonage no 55-2006 de la Municipalité ;

Que la présente résolution ainsi que le règlement no 244-2025 modifiant le règlement de zonage no 55-2006 relatif aux travaux d'abattage d'arbres soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

Que le texte du règlement no 244-2025 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit .

18- ADOPTION RÈGLEMENT 245-2025

2025-03-79

Considérant la modification le Règlement sur les permis et certificats no 58-2006 de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que toutes les étapes du processus ont été respectées par la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement 245-2025 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 58-2006 de la Municipalité.

Que la présente résolution ainsi que le règlement no 245-2025 modifiant le règlement sur les permis et certificats no 58-2006 relatif aux travaux d'abattage d'arbres soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

Que le texte du règlement no 245-2025 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit .

19- PAIEMENT IMMATRICULATION

2025-03-80

Considérant que les frais d'immatriculations de toute la flotte de véhicules de la municipalité totalisent 11 351.74\$;

Considérant que cette facture doit être payée à la fin du mois;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les frais d'immatriculations au montant de 11 351.74\$ pour tous les véhicules de la municipalité soient payés via le budget d'opération.

20- SOUMISSION TRAVAUX PUIITS RANG 10

2025-03-81

Considérant que le conseil désire effectuer des travaux au puits du rang 10;

Considérant que la firme Wajax a fait une soumission pour, entre autres, remplacer la batterie, l'antigel et les boyaux de chauffe-moteur;

Considérant que l'offre de service de la firme Wajax a été reçue au montant de 1250.58\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil donne le mandat à la firme Wajax pour effectuer les travaux au puits du rang 10 pour un montant de 1250.58\$ plus taxes.

21- PERMIS VENTE D'ALCOOL EXPOSITION AGRICOLE

2025-03-82

Considérant que l'Exposition Agricole de Beauce Inc. a besoin d'une autorisation écrite de la Municipalité pour la vente d'alcool durant leur événement qui aura lieu du 7 au 10 août 2025 ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce Inc. demande le prêt du bloc sanitaire ainsi que du terrain près de l'aréna et différents autres bâtiments et équipements;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'Exposition agricole de Beauce Inc. à vendre de l'alcool sur le site (terrain de l'aréna) lors de leur événement de la saison estivale 2025 soit du 7 au 10 août.

Que le conseil autorise aussi le comité de l'Exposition Agricole de Beauce à utiliser le bloc sanitaire ainsi que le bâtiment no 2 et divers équipements pour leurs besoins.

22- PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2024- ATTESTATION DE LA VÉRACITÉ DES FRAIS ENGAGÉS

2025-03-83

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 128 590\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 ;

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 128 590\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024 ;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley informe le ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales, des éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide d'entretien du réseau routier local.

23- OFFRE DE SERVICE WSP – STATION DE POMPAGE

2025-03-84

Considérant que le conseil désire effectuer des travaux pour connaître la capacité des infrastructures municipales ;

Considérant que la firme WSP Canada Inc. a fait une offre de service pour superviser la municipalité le branchement du poste de pompage rue Ennis;

Considérant que l'offre de service de la firme WSP Canada Inc. a été reçue au montant de 10 220\$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil donne le mandat à la firme WSP pour la réalisation et la supervision pour la validation de la capacité actuelle des infrastructures municipales pour un montant de 10 220\$ plus taxes.

Que le montant soit pris via le surplus.

24- GALA MÉRITAS POLYVALENTE BÉLANGER

2025-03-85

Considérant que les finissants de la polyvalente Bélanger demandent à la municipalité un support financier pour leur gala méritas ;

Considérant que la municipalité désire encourager la tenue de l'événement pour l'année 2025;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la municipalité à contribuer financièrement à l'événement pour l'année 2025 au montant de 200\$.

25- DEMANDE DANS LE FOND CULTUREL

2025-03-86

Considérant qu'une offre d'aide financière de 3 000\$ est offerte dans le programme FONDS CULTUREL de la MRC Beauce-Sartigan;

Considérant que la Municipalité répond aux critères du programme ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture veut déposer une demande d'aide financière pour un projet de peinture sur les blocs de béton et d'atelier de caricature pour le camp de jour ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la responsable des sports, loisirs et culture à effectuer une demande d'aide financière ;

Que la municipalité assumera sa part d'un minimum de 20% à même le budget du camp de jour ;

Que la responsable des sports, loisirs et culture est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention ;

26- EMBAUCHE CAMP DE JOUR

2025-03-87

Considérant que le conseil municipal désire maintenir le service de camp de jour pendant la période estivale ;

Considérant que 11 curriculum vitae ont été reçus par la responsable des sports, loisirs et culture;

Considérant que des entrevues ont été passées aux 11 intéressés;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que madame Karine Champagne responsable des sports, loisirs et culture à embaucher 9 étudiants pour les postes au camp de jour pour l'été 2025.

27- MANDAT À LA FIRME COMPTABLE BLANCHETTE VACHON POUR COMPLÉTER LES PAGES S-51 ET S-55 DU PGAMR

2025-03-88

Considérant que la firme comptable Blanchette Vachon est mandatée pour la réalisation de la reddition de compte de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley pour l'année financière 2024 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme comptable Blanchette Vachon pour compléter les pages S-51-3 et S-55 dans le PGMAR au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

28- OFFRE DE SERVICE DE WSP – RUISSEAU FOLEY

2025-03-89

Considérant que le conseil désire effectuer des travaux au ruisseau Foley;

Considérant que la firme WSP peut accompagner la firme Gestizone pour l'obtention du certificat d'autorisation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le mandat soit donné à la firme WSP pour accompagner la municipalité et la firme Gestizone pour la complétion de la demande de certificat d'autorisation dans le dossier du ruisseau Foley pour un montant de 3 800\$ plus taxes à taux horaire .

29- ACHAT MATÉRIEL PREMIER RÉPONDANT

2025-03-90

Considérant que la municipalité a le service de premier répondant pour répondre aux besoins de ses citoyens

Considérant que des soumissions pour du matériel pour une trousse au service de premier répondant ont été reçues;

Considérant que la plus basse soumission s'élève au montant de 3766.11\$ pl tx;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la soumission de 3766.11\$ pl tx soit acceptée pour l'achat du matériel pour une trousse de premier soin des Premiers Répondants.

30- DEMANDE DE SOUMISSION LIGNAGE PETIT SHENLEY

2025-03-91

Considérant que le conseil désire terminer le lignage dans le rang Petit Shenley;

Considérant que des soumissions seront nécessaires;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le directeur général demande des soumissions pour le lignage dans le rang Petit Shenley .

31- DEMANDE DE SOUMISSION RÉPARATION FISSURES GRAND SHENLEY ET RG 9

2025-03-92

Considérant que le conseil désire effectuer des travaux de calfeutrage de fissures dans le rang 9 et dans le Grand Shenley ;

Considérant que des soumissions seront nécessaires;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que les demandes de soumissions soient faites par le directeur général pour des travaux de réparation de fissures dans le Rang 9 et le Grand Shenley.

32- ORDRE DE CHANGEMENT ME-12

2025-03-93

Considérant que la firme Atelier D, responsable des travaux du projet au 476 rue principale, a fait la recommandation pour faire sortir un fil ;

Considérant que ces travaux consistent, entre autres, par sortir le fil du volet coupe-feu ;

Considérant que ces directives de changements totalisent un montant de 1575.69\$ plus taxes et que les élus (e) ont pris connaissance de ces directives;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte les directives de changements proposés par la firme Atelier D pour faire sortir le fil du volet coupe-feu au montant de 1575.69\$ plus taxes financées via le projet.

33- ORDRE DE CHANGEMENT A-09

2025-03-94

Considérant que la firme Atelier D, responsable des travaux du projet au 476 rue principale, a fait la recommandation pour le remplacement des tuiles acoustiques des locaux à l'étage ;

Considérant que ces directives de changements totalisent un montant de 2 225.89\$ plus taxes et que les élus (e) ont pris connaissance de ces directives;

En conséquence, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte les directives de changements proposés par la firme Atelier D pour faire le remplacement des tuiles acoustiques au montant de 2 225.89\$ plus taxes financées via le projet.

34- ORDRE DE CHANGEMENT A-010

2025-03-95

Considérant que la firme Atelier D, responsable des travaux du projet au 476 rue principale, a fait la recommandation pour faire une retombée dans la salle de bain ;

Considérant que ces directives de changements totalisent un montant de 349.63\$ plus taxes et que les élus (e) ont pris connaissance de ces directives;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte les directives de changements proposés par la firme Atelier D pour faire une retombée dans la salle de bain au montant de 349.63\$ plus taxes financées via le projet.

35- ORDRE DE CHANGEMENT S-001

2025-03-96

Considérant que la firme Atelier D, responsable des travaux du projet au 476 rue principale, a fait la recommandation pour faire un support de pallier;

Considérant que ces directives de changements totalisent un montant de 649.42\$ plus taxes et que les élus (e) ont pris connaissance de ces directives;

En conséquence, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte les directives de changements proposés par la firme Atelier D pour faire un support de pallier au montant de 649.42\$ plus taxes financées via le projet.

36- 1^{ER} VERSEMENT DESJARDINS

2025-03-97

Considérant que la municipalité a fait l'acquisition du bâtiment au 476 rue principale appartenant à la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce;

Considérant que le paiement de 16 200\$ est exigé pour cette année et les 9 prochaines années à venir;

Considérant que le premier versement doit être effectué avant le 15 avril de cette année;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le montant de 16 200\$ soit versé à la Caisse Desjardins des Sommets de la Beauce comme premier versement pour l'acquisition de l'immeuble du 476 rue principale.

37- PÉRIODE DE QUESTIONS

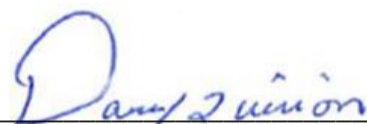
Aucune question n'a été posée.

38- FERMETURE DE LA SÉANCE


2025-03-98

Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h05.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier